

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 22 février 2023

Keolis exploitera les lignes de bus desservant l'Ouest de la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France et conserve le service de transport à la demande *Filéo*

- **Le Conseil d'Administration d'Île-de-France Mobilités attribue à Keolis 61 lignes de bus desservant l'Ouest de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France à partir du 1^{er} août 2023 et pour une durée de six ans. Le contrat comprend également l'exploitation du service *Filéo*, l'un des plus importants services de transport à la demande (TAD) en Europe.**
- **Avec cette attribution, Keolis renforce sa position d'opérateur de mobilité en Île-de-France.**

Renforcer l'offre et poursuivre la transition énergétique

Avec une flotte de près de 170 véhicules, ce réseau de 61 lignes desservira 29 communes parmi lesquelles Goussainville, Gonesse, Louvres, Survilliers, Fosses, Garges-lès-Gonesse, Villiers-le-Bel, Saint-Denis, ainsi que l'aéroport Paris CDG et les gares de la branche Nord du RER D. Déjà disponible dans les communes de Louvres, Survilliers et Fosses, le service de « Bus de Soirée » couvrira en plus les communes d'Arnouville, de Goussainville et de Garges-lès-Gonesse à partir d'août 2023. Le contrat comporte aussi les lignes de bus de nuit *Noctilien* N140 et N143, ainsi que la nouvelle ligne N146 qui desservira les gares de la branche Nord du RER D (entre Gare de l'Est et la Gare de Survilliers-Fosses) à partir d'août 2023.

Au cours de ce contrat, Keolis s'engage à accompagner Île-de-France Mobilités et la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France dans la poursuite de la transition énergétique du réseau de transport. D'ici 2025, la conversion au GNV des Centres Opérationnels Bus de Louvres et de Gonesse sera achevée, au même titre que celle du Centre Opérationnel Bus de Goussainville, prévue fin avril 2023. Au total, 64 bus rouleront au GNV.

Filéo : un TAD pour CDG

Avec le service *Filéo* d'Île-de-France Mobilités, Keolis propose une offre de transport à la demande qui répond aux besoins de déplacement des salariés de toutes les communes avoisinantes de l'aéroport Paris CDG (réparties sur les départements du Val-d'Oise, de Seine-et-Marne et de Seine-Saint-Denis), qui travaillent majoritairement en horaires décalés et la nuit.

Dans ce nouveau contrat, Keolis propose une plus forte complémentarité entre les différentes lignes *Filéo*, ainsi que la transformation des TAD virtuels¹ de Surveilliers et Othis en TAD zonaux², pour s'adapter aux différents rythmes de travail sur la plateforme aéroportuaire.

Chiffres clés du contrat

- 45 lignes régulières
- 3 lignes Noctilien
- 1 ligne BHNS (Bus à Haut Niveau de Service)
- 5 Bus de Soirée
- Environ 170 véhicules
- Environ 550 collaborateurs
- Plus de 9 millions de kilomètres parcourus par an
- Environ 250 M€ de chiffre d'affaires cumulé

[A propos de Keolis](#)

Pionnier dans le développement des transports publics, Keolis est le partenaire des décideurs publics qui souhaitent faire de la mobilité partagée un levier d'attractivité et de vitalité pour leur territoire. Numéro 1 de l'exploitation de métro automatique et de tramway dans le monde, Keolis s'appuie sur une politique d'innovation soutenue et ouverte avec l'ensemble de ses partenaires et avec ses filiales spécialisées – Cykleo, EFFIA, Hove, Keolis Santé, Kisio, – pour renforcer son cœur de métier et développer de nouvelles offres de mobilité partagée innovantes et « sur-mesure » : trains, bus et cars, trolleybus, transport à la demande, services dédiés pour les PMR, navettes fluviales et maritimes, vélos en libre-service et en location longue durée, auto partage, navette autonome 100% électrique,... En France, Keolis est le n°2 du stationnement grâce à sa filiale EFFIA et le n°1 du transport sanitaire depuis la création de Keolis Santé en juillet 2017.

Détenu à 70% par SNCF et à 30% par la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ), le Groupe compte 68 000 collaborateurs répartis dans 13 pays et a réalisé, en 2021, un chiffre d'affaires de 6,3 milliards d'euros. En 2019, 3,4 milliards de voyageurs ont utilisé un service de mobilité partagée proposé par Keolis.

*Keolis est historiquement présent en France et s'est développé en Australie, en Belgique, au Canada, en Chine, au Danemark, au Qatar, aux Etats-Unis, aux Emirats arabes unis, en Inde, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Suède

CONTACTS

Margot Reboul

Responsable des relations médias

06 20 40 64 63

margot.reboul@keolis.com

Laurent Gerbet

Directeur médias et e-réputation

06 32 79 38 35

laurent.gerbet@keolis.com

Ladislav Dor

Chargé des relations médias

07 78 35 19 77

ladislav.dor@keolis.com

¹ TAD à itinéraires fixes ou ajustés en fonction des seuls points d'arrêt à desservir

² TAD desservant, sans itinéraire de référence, les seuls points d'arrêt demandés.